

## Point d'étape sur les évaluations à mi-parcours des contrats de ville et les protocoles d'engagements réciproques en région Centre-Val de Loire



Journée régionale politique de la ville  
27 septembre 2019

### Les tisseurs de liens dans les quartiers

#### En bref

La finalisation des évaluations est en phase de validation. Le travail a été exigeant, mené dans un calendrier ralenti et enrichi par la nouvelle feuille de route de la politique de la ville et les agendas des partenaires.

La prolongation des contrats de ville jusqu'en 2022 est une perspective motivante, qui s'appuie sur de nouvelles dynamiques par la re-mobilisation des partenaires, la place en construction des conseils citoyens, la meilleure connaissance des droits communs. Ce qui était perçu comme une contrainte de l'évaluation a été transformé en opportunités.

## Contexte

Ce document a été préparé par Villes au Carré, à partir de la relecture de onze rapports d'évaluations et quatre protocoles d'engagements renforcés reçus, en vue de la journée régionale sur la politique de la ville, "Les tisseurs de liens dans les quartiers" organisée le 27 septembre 2019 par la DRDJSCS Centre-Val de Loire-Loiret .

# 1 - Côté méthode

## 1.1 - Des équipes agiles !

Un bilan évaluatif à mi-parcours était prévu dans la loi Lamy.

Arrivant dans le même calendrier que la grande mobilisation pour les habitant-es des quartiers, il a été contraint dans le temps et enrichi de perspectives nouvelles avec :

- Le discours de Roubaix fin 2017, les concertations dans les départements, le rapport Borloo et le lancement du pacte de Dijon, la feuille de route et les 40 mesures annoncées en juillet 2018...
- De nombreuses circulaires et instructions sur la mise en oeuvre générale avec la prolongation des contrats de ville et les protocoles d'engagements renforcés et réciproques ; sur des dimensions renforcées comme les conseils citoyens, le sport, l'égalité femmes-hommes, les associations, les adultes-relais...

## 1.2 - Dans un paysage plus vaste de la politique de la ville

**Les contrats de ville sont de plus en plus en interaction avec d'autres dispositifs** (qui ne sont pas les mêmes dans tous les sites)

Par exemple et de manière non exhaustive : CIL, CIA, PPLPIS, REP+, PRU, Illettrisme et savoirs de base, TFPB, PRE, PAQTE, PACTE, GUSP, LCD, C(I)SPD, ZSQ, PAD, CLS...

**Dans un environnement qui bouge aussi comme :**

- lancement de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté
- La loi Elan et ses décrets d'application pour la mixité sociale
- La stratégie de prévention de la délinquance et de lutte contre la radicalisation

**Avec de grands programmes complémentaires comme :**

- Action coeur de ville (13 villes retenues en région CVL dont 12 en politique de la ville)
- Territoires d'industrie (9 en CVL dont 9 EPCI en PDV sur des périmètres bien plus larges)
- PIC : plan d'investissement dans les compétences et les Pactes régionaux

**... Et des partenaires qui se réorganisent** : les bailleurs, les services de l'Etat, la Caisse des dépôts en Banque des territoires, Action Logement...

### 1.3 - Avec des ressources à disposition

Les publications du CGET

La mise à jour des données de l'INSEE (au fil de l'eau)

Les services de l'Etat DRDJSCS, DDCS/PP, préfectures

... et Villes au Carré : à travers sa veille nationale et régionale, les ateliers de l'évaluation organisés avec Pluricité, des appuis méthodologiques sur sites et conseils à la demande.

### 1.4 - Pour un travail exigeant "en plus" et des résultats méritants

Le travail a été mené en grande majorité en interne par les chef-fes de projet (souvent pour la première fois), avec des moyens d'ingénierie différents en fonction des sites (3 évaluations externalisées, 3 évaluations avec l'appui d'observatoires).

C'est un changement car les autres évaluations étaient plus souvent externalisées.

Ce travail en interne a produit :

=> Une ré-appropriation des contrats de ville sur le fond et pas juste sur la mécanique

=> Un apprentissage de la méthode d'évaluation pour beaucoup

=> Une relecture partagée des actions menées et de l'évolution des quartiers

=> Du recul et des idées nouvelles/claires pour faire plus et mieux

*Quelques mots entendus :*

*"Ah oui quand même"! Exclamation au vu des actions accomplies en trois ans et l'amélioration de la situation des quartiers*

*"C'est assez entraînant ! On est emballés"! En constatant le bénéfice de nouvelles méthodes et projets engagés par le re-mobilisation autour du contrat de ville.*

### 1.5 - Les objectifs des évaluations : work in progress

"J'aurais réussi mon évaluation si...

je peux dire ce qui marche ou pas

en vue de corriger ce qui ne marche pas et renforcer ce qui marche et préparer l'évaluation finale"

Effectivement les évaluations ont permis de :

- (re)solliciter les partenaires pour co-construire un jugement collectif
- recueillir l'avis des habitant-es et du conseil citoyen
- rendre plus claire la mobilisation des droits communs
- revoir la gouvernance
- objectiver et prioriser la suite

### 1.6 - Un effort d'observation, différentes méthodes utilisées

- Un travail de recueil d'informations quantitatives à travers les chiffres de l'INSEE/ONZUS, dans les limites de la date de référence (2015 est le démarrage du contrat de ville) et du périmètre d'observation entre les IRIS et les QPV, avec une arrivée des données au fil de l'eau.
- Complété par un réel effort de recueil de données des partenaires
  - avec l'utilisation du géoréférencement quand c'était possible
  - limite des données départementales qui ne vont pas en-deçà
  - limite des dates de références (différentes d'un partenaire à l'autre)
- Enrichi par le croisement des avis pour objectiver, analyser
  - entre partenaires et parfois opérateurs (groupes de travail, entretiens, questionnaires...)
  - par des enquêtes qualitatives auprès des habitant-es

Villes au Carré - Journée régionale les Tisseurs de liens dans les quartiers - 27 septembre 2019

- par l'implication des conseils citoyens, selon les modalités + ou - intégrées (selon les situations)
- des visites partenariales

## 2- Côté mise en oeuvre

### 2.1 - Gouvernance : de bons exemples de clarification

Les EPCI sont de plus en plus impliqués dans les contrats de ville, à travers leur droit commun (variable) et/ou dans l'animation plus ou moins à distance. Le défi est toujours dans l'articulation entre la/les ville·s qui assurent toujours la mission PDV dans la proximité des associations et des habitant·es et l'EPCI. Le binôme Etat/collectivité est structurant, il peut varier en fonction des personnes, des situations. Le rôle des délégués du préfet s'est affirmé sur la proximité. Les bailleurs ont été davantage impliqués avec l'abattement TFPB et GUSP relancée. La reconnaissance nouvelle et progressive des conseils citoyens. La re-mobilisation des partenaires.

### 2.2 - La CO-construction en chantier

La prise de conscience que rien ne peut se faire seul est maintenant bien partagée. La co-construction est inscrite dans la loi Lamy... mais elle s'apprend. Il est de plus en plus question de coopération territoriale, de coordination, de co-formations... autant de mots qui nécessitent de la COnfiance. *"La politique de la ville est une politique des alliances entre les acteurs" Yves Dauge*. Plus de coordination permettrait encore plus de synergies et de dynamiser les partenariats.

La nouvelle politique de la ville est davantage ancrée dans le projet de territoire, en lien plus ou moins fort avec les dispositifs et programmes territoriaux (ex avec territoires d'industrie). Les évaluations et la préparation des protocoles révèlent un travail d'identification des droits communs poussé bien plus loin qu'avant.

### 2.3 - Les thèmes prioritairement évalués : éducation/emploi

Le choix de priorités a permis d'aller plus loin dans le temps imparti. Ces thèmes très largement mobilisés avec le droit commun, placent le contrat de ville dans un rôle d'ensemblier, de catalyseur pour les habitant·es des quartiers. Ces travaux analysent l'impact des actions et la pertinence de poursuivre, ce qui manque pour faire mieux, au regard de l'actualisation du diagnostic. La réalité des quartiers et des populations nécessite des actions différentes (ex: population vieillissante ou avec jeunes enfants, hommes ou femmes, isolement ou non, situation économique...). Les crédits "de la PDV" notamment du BOP 147 et des collectivités sont davantage suivis et évalués.

### 2.4 - Des thèmes en émergence se retrouvent dans plusieurs rapports d'évaluation

*Dans un ordre non hiérarchisé :*

Egalité femmes-hommes, l'image des quartiers, les mobilités, la santé (et l'accès aux soins), le numérique, l'écologie urbaine (faire mieux avec peu), la lutte contre la pauvreté

## 2.5 - Des améliorations partagées pour la suite

Les résultats des évaluations des contrats de ville alimentent les nouveaux protocoles d'engagements renforcés et réciproques, dans l'esprit du pacte de Dijon.

Il s'agit d'une nouvelle "feuille de route locale" pour

- Garantir les mêmes droits aux habitant·es
- Favoriser l'émancipation
- Faire République.

Les documents reçus ne sont pas chiffrés mais les engagements de chacun sont plus précis qu'avant et le comité de pilotage pourra suivre leur effectivité.

## 2.6 - Une prise de conscience partagée de devoir mieux communiquer pour faire-savoir, faire vivre la démarche de contrat de ville ...

- > Entre les partenaires, avec l'exemple de plateformes numériques accessibles par le cloud lors des réunions
- > Avec les porteurs de projet pour un dialogue bilatéral ou collectif plus ouvert
- > Avec les conseillers citoyens, sans les saturer de documents techniques
- > Avec l'extérieur, au sein des institutions engagées, auprès des opérateurs, auprès du grand public

Cela implique de définir une stratégie et des moyens de communication (en lien avec les services communication des organisations engagées si possible), comme la volonté de coordonner les agendas en amont pour les réunions et les appels à projets (favoriser les CPO).

# 3 - Plus qu'une politique publique : un écosystème vivant

La relecture des évaluations des contrats de ville et des protocoles d'engagements réciproques témoignent, au-delà de la lourdeur administrative, de la richesse des initiatives de terrain pour améliorer la vie des habitant·es.

C'est la part belle qui donne du sens à l'engagement des élu·es, des professionnel·les, des associations et des habitant·es, à la politique de la ville.

Même s'il reste beaucoup à faire...

C'est à ces projets, ces actions, que la journée est dédiée pour donner à voir la mobilisation de chacun·e dans son rôle de tisseur de liens.



Contact : [villesaucarre@villesaucarre.org](mailto:villesaucarre@villesaucarre.org)

02 47 61 11 85